

Certificat de compétence

Monsieur Nderim Himaj

K-SEG SA certifie que la personne susnommée a suivi une formation sur mesure dans le domaine des obturations coupe-feu, a atteint les objectifs fixés par la procédure de qualification et a entrepris des formations continues dans le domaine des obturations coupe-feu régulièrement.

La personne susnommée se voit délivrer le certificat de

Poseur d'obturations coupe-feu

L'évaluation se fonde sur les cours de prolongation et de perfectionnement suivis, ainsi que sur les prescriptions de protection incendie de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie et sur l'état de la technique.

L'institution K-SEG SA est certifiée eduQua.

Bulle, le 26 juin 2024

Safet Kujundzic
Administrateur



Marcio Godinho
Spécialiste en protection incendie AEAI



Première édition : 26 juin 2024
Valable jusqu'au : 26 juin 2026

Attestation de participation

Monsieur Nderim Himaj

Dates : 25 et 26 juin 2024

Durée : 1,5 jours

Lieu : Bulle

Obturations coupe-feu · cours de base

La formation pratique et théorique traitait les points suivants :

- Différents calfeutrements
- Différentes techniques de pose
- Contrôle et processus d'homologation AEAI
- Initiation à différents systèmes de protection incendie et matériaux adaptés à la situation
- Optimisation et consolidation des processus de travail
- Connaissances générales en prévention des incendies dans le bâtiment et ses homologations
- Exécution pratique dans le respect des instructions de montage et normes AEAI
- Exécution de travaux de réparation et pose ultérieure de câbles conformément aux normes AEAI
- Réaction des produits exposés au feu

La matière traitée est fondée sur les prescriptions suisses de protection incendie de l'AEAI ainsi que sur l'état de la technique.

L'institution K-SEG SA est certifiée eduQua.

Bulle, le 26 juin 2024

Safet Kujundzic
Administrateur



Marcio Godinho
Spécialiste en protection incendie AEAI

